



Sommaire

- ★ **Edito** (p.1)
- ★ **Combattre la stratégie de La Poste** (p.2)
- ★ **Adhésion facteur, adhésion bidon** (p.3)
- ★ **Distri Date + : plus de flexibilité, moins d'emplois !** (p.4)

Edito

“ **Historique** “ : c’est ainsi que la fédération CFDT et La Poste qualifient l’accord distri, signé par cette même CFDT, la CFTC, la CGC et FO. Au vu de la souffrance vécue dans les services, dont la médiatisation a (faut-il le rappeler ?) précipité l’ouverture de la « négociation » qui vient de se conclure, on prend toute la mesure du ridicule d’une telle affirmation. Nous ne pouvons que partager ce que déclarait une organisation syndicale lors de la plénière conclusive du 19 janvier : “ **tôt ou tard, une nouvelle crise sociale et sanitaire éclatera, plus forte que la précédente et La Poste ne pourra se cacher derrière la signature d’un accord** “. Qui a prononcé cette phrase aussi lucide qu’accablante pour La Poste et son accord ? FO... qui a finalement signé quelques jours plus tard. Comprenez qui pourra ! Il est de la responsabilité des organisations syndicales qui refusent de cautionner cette mascarade (à l’heure où nous écrivons, l’UNSA et SUD ont annoncé leur non-signature) de tout mettre en œuvre pour faire échec à la stratégie de La Poste, **en commençant par faire tomber cet accord qui parachève la casse de notre métier**. C’est en ce sens que SUD s’est adressé à la CGT (avec laquelle nous faisons plus de 50% dans la branche Courrier-Colis) pour faire valoir ensemble notre droit d’opposition. **Ce serait un premier camouflet pour nos dirigeants. Mais il s’agit aussi de préparer la mobilisation nécessaire pour empêcher la boîte d’appliquer ses mauvais coups, avec ou sans accord.**

Combattre la stratégie de La Poste

La médiatisation du mal-être au travail à La Poste à l'automne a contraint la direction à ouvrir des négociations sur les conditions de travail à la distri, en oubliant tous les autres services et métiers. Alors que la direction de la branche Services-Courrier-Colis propose sa dernière version de son accord, celle-ci n'est pas plus acceptable que les précédentes : non seulement elle ne répond en rien aux problèmes de mal-être au travail, mais pire, elle les aggravera encore puisqu'il s'agit en fait d'une accélération de la stratégie de La Poste. Et ce ne sont pas les quelques primes, promotions ou promesses d'embauches qui pourront faire

passer la pilule ! Qu'on en juge : 3 000 CDI (et non pas 3 000 emplois supplémentaires) dans un métier qui voit 5 000 postes supprimés par an, une limitation de la sécabilité (hors sécabilité organisationnelle) sans les moyens permettant de l'appliquer, des promotions en I.3 étalées de telle manière que nombre de collègues partiront à la retraite sans en

bénéficier, et une prime de 200€ brut pour solde de tout compte pour le passage en méridienne.

Un accord au service du schéma industriel de la branche

En réalité, La Poste tente de profiter de l'occasion de ces négociations pour faire entériner par les organisations syndicales son nouveau schéma industriel, qui découle directement

du plan stratégique « 2020, Conquérir l'avenir ». Elle a d'ailleurs créé une nouvelle direction pour mettre cela en place, la DRIC, Direction du Réseau Industriel Courrier. En gros, ce nouveau

schéma repose sur un principe de mutualisation maximale des flux (Lettres, Eco, Colis, Imprimés Publicitaires, Presse...) et des sites (PIC, PFC, PPDC, PDC, ACP...) afin de « rationaliser » tout l'outil industriel dans une optique de productivité et de réduction des coûts. Concrètement, cela se traduit par la création de sites appelés Plateformes Multi-

services où seront mutualisées et traitées toutes les activités Services-Courrier-Colis, avec à la clé une réduction drastique du nombre de PDC, la généralisation des livraisons de tournées-sacoche ou des tournées en soirée... Les conséquences pour le personnel seront très importantes : relocalisations, polyactivité, flexibilisation des organisations de travail, intensification des cadences, suppressions massives d'emplois...

Nouveaux services, nouvelles organisations... nouveau fiasco annoncé !

D'ailleurs certains des projets pour la distri présentés en ce moment même, comme « Adhésion facteur » qui transforme le-la facteur-trice en démarcheur-cheuse commercial-e ; ou encore « Distri Date + » qui va permettre de flexibiliser à outrance l'organisation du travail, et l'intensifier, (voir en pages 3 et 4) nous montrent bien que La Poste persiste dans sa stratégie, qui pourtant ne fonctionne pas. Il suffit de penser au fiasco de l'offre « Veiller sur mes parents », par exemple... Par-dessus tout, ces « nouveautés » aggravent considérablement les conditions de travail.

Ce n'est donc pas seulement à cet accord néfaste et structurant qu'il faut s'opposer, mais plus globalement c'est toute la stratégie de La Poste, à commencer par ce schéma industriel, qu'il faut combattre !



Adhésion facteur, adhésion bidon !

La direction continue à transformer les facteur en démarcheur. Ce projet une fois de plus va aggraver les conditions de travail des facteurs-trices, et surtout changer la relation entre le facteur et les usagers.

Sans prise en compte réel du temps passé et une phase de test parodique, ce projet ne peut pas être mis en place en l'état

Une prestation pas comme les autres

Lors de la présentation du projet par la direction du Courrier, une chose frappe d'entrée : la volonté de faire passer ce projet comme une nouvelle prestation. Sauf que c'est tout le contraire : c'est une nouvelle activité de démarcheur qui est demandée aux facteurs-rices. Sous couvert de distribution des OS, on demandera leurs coordonnées aux usagers, et on leur "offrira" la possibilité de s'inscrire sur le site laposte.fr, afin de recevoir des informations sur les différents produits La Poste. Bien sûr la finalité est de créer une base de données géante, afin de lancer des campagnes de ventes de produits divers, qui rapporteront à tout le monde, sauf aux facteurs-trices bien sûr.

Un vrai problème de dimensionnement

Comme d'habitude, la durée de cette prestation est minimisée, avec un temps de 3 minutes pour chaque démarchage. Ce qui est bien peu au vu du temps réel issu des premiers tests sur les sites pilotes, sachant que le temps réel peut aller jusqu'à 10 minutes. On nous annonce d'ores et déjà qu'aucun temps n'est prévu dans les réorganisations pour cette prestation,

mais que les dépassements horaires seront compensés... Il faudrait parfois arrêter de nous prendre pour des pigeons ! Si à chaque OS il faut proposer la prestation, avec juste 30 OS multipliés par 3 minutes, c'est 90 minutes minimum de dépassement sur une seule journée...

Désolé, pour nous, pas question d'adhérer

Pour être sûre de passer son projet tranquillement, la direction a décidé de ne pas présenter ce projet dans les CHSCT, sous le prétexte bidon que ce serait une prestation comme les autres. Et bien non, c'est une profonde modification des conditions de travail des facteurs-rices (le démarchage ne figure pas encore sur la fiche de poste). De plus, la présentation a été faite en décembre, la mise en place de la phase test en même temps, pour un développement national en janvier. La Poste veut aller vite, beaucoup trop vite pour un projet mal ficelé, avec une communication qui risque d'être bâclée et toute la pression qui va retomber sur les facteurs. Non, décidément, cette adhésion sent l'arnaque, avec comme premières victimes les conditions de travail des facteurs-trices.

Des retours plus fantasques les uns que les autres

Plusieurs syndicats locaux nous ont fait remonter le bilan des sites tests, et autant dire que cela vire au comique. Certains sites n'ont rien fait. Dans d'autres, l'usager accepte la prestation uniquement pour faire plaisir au facteur, mais ça n'ira pas plus loin. Pire encore, dans certains bureaux c'est le chef d'équipe qui récupère lui-même les adresses mail des usagers, pour les inscrire sans consulter ces derniers. Au final, nous assistons à un panel de n'importe quoi, qui laisse planer un certain doute (pour ne pas dire un doute certain !) concernant la viabilité et la crédibilité de ce projet. Une fois de plus les facteurs-trices servent d'outil d'expérimentation pour un projet qui n'a qu'un but : se faire du beurre sur notre dos. Bref un nouvel échec en perspective...



Distri Date + : plus de flexibilité, moins d'emplois

Ce n'est pas un hasard si les annonces concernant les changements majeurs prévus pour la distribution ont précédé de peu l'ouverture des « négociations » en septembre 2016, même si ces dernières ont été précipitées par la médiatisation de la crise sociale et sanitaire à La Poste.

Distri Date + est, avec les tournées sacoches et la coupure méridienne, un des principaux éléments du bouleversement total du métier de facteur, imposé par la boîte.

Rationaliser pour augmenter la productivité

Un bouleversement dont l'objectif principal est toujours le même : la course à la productivité. C'était déjà le cas avec facteur d'avenir et la séabilité, mais ce n'était pas encore assez. Il faut donc passer à la vitesse supérieure. Nos dirigeants ont beau tenter de nous bourrer le mou depuis des années avec la baisse du trafic, le fait est que, de suppressions de tournées en suppressions de tournées, les parcours se sont considérablement allongés, notamment dans les zones rurales (des tournées à plus de 100 km !). Or, quand bien même il y aurait moins de plis par boîte chaque jour, il faut quand même les distribuer.

La réponse de La Poste, c'est de « rationaliser » l'organisation de la tournée. Distri Date, avec la gestion à date par les facteurs/trices était déjà un pas dans ce sens. Distri

Date + va plus loin. La gestion des flux se fait au niveau des PIC, celles-ci stockant le courrier non prioritaire (G4 et MD7).

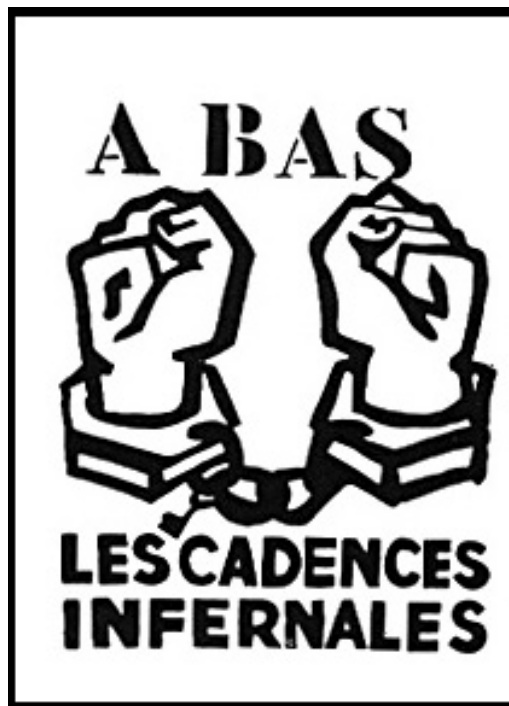
Ce dernier est distribué un jour sur deux, selon la typologie des points de distribution. En effet, avec ce schéma d'organisation, les points de distribution sont répartis en 3 types : A, B et C. Les PDI de type C sont ceux qui, gros consommateurs de courrier, sont distribués tous les jours. Les PDI de type A et B sont distribués un jour sur deux. La tournée est donc coupée en deux.

Des tournées plus longues, une charge de travail en augmentation

Conséquences ? Un taux de visite des points de distribution en baisse. Donc une diminution des moments où on pose le vélo, où on descend de la voiture. Il s'agit en fait d'une véritable chasse aux « temps morts ». Rationalisation oui, mais pour au final encore augmenter la longueur des tournées et, en même

temps, la charge de travail. Autant de plus pour la productivité, autant de moins pour l'emploi.

Par ailleurs Distri Date + ne prend en compte que le trafic mécanisé. Or le trafic non méca est loin d'être résiduel dans certains territoires. Cela risque d'accentuer encore plus l'écart entre les savants calculs de La Poste et la réalité de la



charge de travail sur le terrain.

Le déploiement de cette nouvelle organisation, pièce essentielle de l'arsenal déployé à la distribution se fait au pas de charge. La phase de test court jusqu'à fin mars-début avril, la généralisation est prévue dans la foulée.

Quand il s'agit de distribuer leurs mauvais coups, nos dirigeants ne trainent pas en besogne.